



Introduction d'une nouvelle subvention pour la promotion à la participation sportive des enfants issus de familles en situation de précarité à Dudelange

- 13 février 2026 -

La Ville de Dudelange envoie un nouveau signal fort en faveur de l'égalité des chances, de la prévention à la santé et du soutien aux jeunes. La Ville introduit en effet un nouveau subside aux activités sportives qui soutient de manière ciblée les enfants et les jeunes issus de familles à faibles revenus. Cette initiative vise à garantir l'accès de chaque enfant à des activités sportives, quelle que soit la situation financière de sa famille.

L'Office social de Dudelange prend en charge une partie des frais d'inscription dans un club sportif de Dudelange. Cette aide est réservée aux enfants membres d'un club sportif officiellement enregistré. La demande d'aide peut être soumise auprès de l'Office social de la Ville de Dudelange. Elle s'élève à un maximum de 150 euros par an et par enfant.

Le sport est primordial non seulement pour la santé physique, mais aussi pour le bien-être psychique. De plus, l'engagement dans un club sportif est un facteur important d'intégration sociale, car il favorise les échanges, l'inclusion et le bien-vivre ensemble.

C'est dans ce contexte que la Ville de Dudelange et l'Office social, avec le soutien de l'Œuvre Nationale, annoncent un nouveau subside aux activités sportives. Ce projet pilote renforce l'inclusion sociale et constitue un axe du nouveau Plan local de santé de la Ville, élaboré en 2025, qui met l'accent sur la promotion de l'activité physique et la prévention.

Avec cette initiative, les partenaires réaffirment leur engagement en faveur de la santé, de l'intégration sociale et du bien-être des enfants et des jeunes à Dudelange.

« Le sport est bien plus qu'une simple activité physique : il crée une communauté, renforce la confiance en soi et favorise le développement personnel », soulignent les responsables de la Ville de Dudelange. « Avec ce nouveau subside, nous voulons nous assurer qu'aucun enfant ne soit privé de l'importance de l'expérience sportive en raison d'obstacles financiers. »

Dudelange s'engage activement depuis de nombreuses années dans la promotion du sport chez les jeunes. La Ville soutient les associations locales, organise des activités sportives et investit continuellement dans des infrastructures modernes. Depuis peu, un coordinateur sportif renforce ces efforts en développant des projets, en mettant en réseau les acteurs et en élargissant l'offre existante. Cet engagement est complété par la commission « Gesond Diddeleng » de la Ville de Dudelange qui œuvre depuis plus de 20 ans et la chargée à la Santé de la Ville de Dudelange, qui fut la première responsable santé du pays. Tous ensemble, ils contribuent de manière significative au développement d'un concept global en matière de santé.

L'introduction de ce subside est une étape supplémentaire dans la stratégie à long terme qui relie les domaines de la santé, de la prévention et de la justice sociale. Les familles peuvent dès à présent introduire leur demande de subside. Le nouveau subside sportif sera versé rétroactivement à partir du 1^{er} février.

Toutes les informations importantes sont communiquées via les canaux officiels de la Ville de Dudelange.

Le collège des bourgmestre et échevin-es

Dan Biancalana, bourgmestre,

Loris Spina, Josiane Di Bartolomeo-Ries, René Manderscheid, Claudia Dall'Agnol, échevin-es